



SIVOM DES TROIS-ÉPIS

Département
du HAUT-RHIN

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

DU 22 MARS 2022 à 18h30

Arrondissement
de COLMAR-RIBEAUVILLÉ

Étaient présents :

Nombre de délégués élus
9

M. Patrick REINSTETTEL, délégué d'Ammerschwih, Président
M. Gérard GLENAT, délégué de Turckheim, 1^{er} vice-président
M Jean-Luc LAMEY, délégué de Niedermorschwihr, 2^{ème} vice-président
M. Daniel SCHOEPFF, délégué de Turckheim
M. Marc SCHIELE, délégué d'Ammerschwih
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, déléguée d'Ammerschwih
M. Aimé KUNTZMANN, délégué de Niedermorschwihr

Délégués en fonction
9

Étaient excusés :

Délégués présents
7

M. François LALLEMAND, délégué de Turckheim, avec procuration à M.
Gérard GLENAT
Mme Claudia MARCHAL, déléguée de Niedermorschwihr, avec
procuration à M. Jean-Luc LAMEY.

Assistait également :

Mme Martine WARTH, secrétaire général du SIVOM

Monsieur Patrick REINSTETTEL accueille l'assemblée à 18h30 et, s'assurant du quorum, ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Communications
2. Approbation de la séance du 21 décembre 2021
3. Débat d'Orientation Budgétaire
4. Divers

Point 1 - Communications

- Date du prochain Comité Directeur : mardi 29 mars 2022 à 18h30

Point 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2021

Le compte-rendu de la séance du 21 décembre 2021, transmis aux membres du Comité Directeur, est adopté à l'unanimité.

Point 3 - Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux régions, aux départements, aux communes de plus de 3 500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Il est rappelé que le DOB n'a pas en lui-même de caractère décisionnel et n'est pas sanctionné par un vote. Il doit cependant faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat dans le département puisse s'assurer du respect des obligations légales.

Vu le document remis aux délégués avant la séance ;

Vu la projection faite en séance dudit document ;

Entendu l'exposé et les explications du Président, qui rappelle le consensus trouvé par les maires des trois communes membres, en début d'année, à savoir un montant global des participations communales figé à 200 000 € pour l'exercice 2022, contribution pour chaque commune en proportion de la base du potentiel fiscal propre au périmètre des Trois Epis, se traduisant ainsi : Ammerschwahr, 36.66 % soit 73 320 € / Niedermorschwahr 19.64 % soit 39 280 € et Turckheim 43.70 % soit 87 400 €.

En application de l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le Comité Directeur **prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2022, tant pour le budget général que pour le service de l'eau.

Point 4 - Divers

Opération de rénovation du monument du Galtz

Projection en séance de la réponse faite le 16 mars 2022 par les services préfectoraux à la question posée par le sivom en date du 3 janvier, à savoir le cadre juridique dans lequel pourrait s'inscrire l'opération de rénovation du monument du Galtz. Les deux hypothèses évoquées par le préfet n'apportent pas à court terme de solution. Les élus craignent la mise en jeu de la responsabilité civile et administrative du sivom, en raison de dommages qui pourraient être causés à autrui du fait des faiblesses que présente actuellement l'ouvrage. Une rencontre des maires concernés par ce dossier sera provoquée dans les meilleurs délais et l'appui des services de l'Etat sera sollicité.

Entendu l'intervention des vice-présidents, sur divers sujets :

- Deux chantiers ont fait l'objet d'une réception satisfaisante des travaux : éclairage public et rénovation du réservoir.
- Le local libéré rue Schoerer accueillera prochainement un nouveau professionnel, également ostéopathe.

- Des bancs de l'espace public ont été démontés et repeints en régie. Leur état justifiait amplement une intervention.
- Une taille des arbres fruitiers est programmée en avril, en partenariat avec le lycée agricole de Rouffach.
- La balayeuse de la ville de Turckheim passera dans les rues de Trois Epis en avril, comme l'an passé, pour un gain de temps important pour l'agent sivomal.
- La fête de la Rose, le 24 avril prochain.
- Deux concerts pourraient se tenir en 2022 : 1^{er} octobre, la Manécanterie St Jean et en décembre pour les Noëlies, en formation adaptée à la chapelle Notre-Dame des Trois Epis.

**L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne sollicitant la parole,
le Président lève la séance à 19h20.**

Le Président, Patrick REINSTETTEL



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.